

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique, de la
biodiversité, de la forêt, de la mer et de la
pêche

Direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture
Service pêche maritime et aquaculture durables

Décision du 24 décembre 2024
portant désignation des navires de pêche professionnelle inclus dans l'expérimentation
obligatoire prévue par l'arrêté du 13 décembre 2024 relatif à l'amélioration de la collecte de
données sur les captures accidentelles de mammifères marins et à l'expérimentation de
dispositifs techniques de réduction des captures accidentelles de dauphin commun à bord de
navires de pêche sous pavillon français

NOR : ATDM2434727S
(Texte non paru au journal officiel)

La ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche,

Vu l'arrêté du 13 décembre 2024 relatif à l'amélioration de la collecte de données sur les captures accidentelles de mammifères marins et à l'expérimentation de dispositifs techniques de réduction des captures accidentelles de dauphin commun à bord de navires de pêche sous pavillon français ;

Décide :

Article 1^{er}

Par application des articles 3 et 7 de l'arrêté du 13 décembre 2024 relatif à l'amélioration de la collecte de données sur les captures accidentelles de mammifères marins et à l'expérimentation de dispositifs techniques de réduction des captures accidentelles de dauphin commun à bord de navires de pêche sous pavillon français, les navires listés en annexe 1 et 2 sont **inclus dans l'expérimentation obligatoire prévue** par l'arrêté précité.

Article 2

Le directeur général des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture et les préfets de région et de département concernés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au Bulletin officiel du ministère chargé de la pêche.

Fait le, 24 décembre 2024

Pour la ministre de la transition écologique, de la biodiversité,
de la forêt, de la mer et de la pêche et, par délégation,
Le directeur général des affaires maritimes, de la pêche
et de l'aquaculture

Eric Banel

ANNEXES

Annexe 1 : Listes des navires de pêche qui doivent s'équiper obligatoirement en dispositifs techniques de réduction des captures accidentelles de dauphin commun à bord.

1.1 – Liste des navires devant s'équiper de balises acoustiques CETASAVR-DOLPHINFREE :

IMMATRICULATION	NOM DU NAVIRE	REGION	QUARTIER MARITIME	DATE BUTOIR D'INSTALLATION DE L'EQUIPEMENT
114907	LE VIEUX LOUP	Nouvelle-Aquitaine	BA	Au plus tard le 28 février 2025
278969	KERSINY	Nouvelle-Aquitaine	BA	Au plus tard le 28 février 2025
280032	KROG E BARZ	Bretagne	LO	Au plus tard le 28 février 2025
280046	CHAUMIERE DE LA MER	Bretagne	VA	Au plus tard le 28 février 2025
287904	L'UNIVERS	Nouvelle-Aquitaine	IO	Au plus tard le 28 février 2025
307351	DISHUAL	Bretagne	GV	Au plus tard le 28 février 2025
319742	PEU-TIT-OMS	Nouvelle-Aquitaine	MN	Au plus tard le 28 février 2025
358586	ANNABELLA	Nouvelle-Aquitaine	MN	Au plus tard le 28 février 2025
425329	MIREN	Bretagne	LO	Au plus tard le 28 février 2025
425299	FLEUR D'AJONC	Bretagne	CC	Au plus tard le 28 février 2025
425333	CALEBARIAN	Nouvelle-Aquitaine	BA	Au plus tard le 28 février 2025
427209	L'OCEMERY	Bretagne	CC	Au plus tard le 28 février 2025
460820	MORGANE	Bretagne	GV	Au plus tard le 28 février 2025
517534	MALDEYVINE	Bretagne	VA	Au plus tard le 28 février 2025
544928	MELODIE	Nouvelle-Aquitaine	BA	Au plus tard le 28 février 2025
554137	STENY	Bretagne	GV	Au plus tard le 28 février 2025
554169	ARMOR 2	Nouvelle-Aquitaine	BA	Au plus tard le 28 février 2025
571469	LE P'TIT BOSCO	Pays de la Loire	NO	Au plus tard le 28 février 2025
571972	KAREK DU 3	Bretagne	CC	Au plus tard le 28 février 2025
594934	LE PETIT PRINCE	Nouvelle-Aquitaine	BA	Au plus tard le 28 février 2025
622312	DAMAFRAN	Nouvelle-Aquitaine	LR	Au plus tard le 28 février 2025
633323	GWEN HA DU	Bretagne	AY	Au plus tard le 28 février 2025
638179	L'ENFANT TERRIBLE	Nouvelle-Aquitaine	BA	Au plus tard le 28 février 2025
642412	PASSE PARTOUT	Bretagne	AD	Au plus tard le 28 février 2025

643603	POPEYE	Bretagne	VA	Au plus tard le 28 février 2025
655759	L'ESPOIR II	Nouvelle-Aquitaine	IO	Au plus tard le 28 février 2025
661246	LA GALERE 2	Nouvelle-Aquitaine	BA	Au plus tard le 28 février 2025
661478	LA LAMBADA	Nouvelle-Aquitaine	MN	Au plus tard le 28 février 2025
683096	BEOTHUK	Nouvelle-Aquitaine	BA	Au plus tard le 28 février 2025
683138	ELIMAE	Bretagne	DZ	Au plus tard le 28 février 2025
683777	RONCARD	Nouvelle-Aquitaine	BA	Au plus tard le 28 février 2025
686357	GWENKEROLIE	Bretagne	LO	Au plus tard le 28 février 2025
686911	PETIT LOIC	Nouvelle-Aquitaine	AC	Au plus tard le 28 février 2025
690937	AZKARRA	Bretagne	MX	Au plus tard le 28 février 2025
711794	JEANNOT	Nouvelle-Aquitaine	LR	Au plus tard le 28 février 2025
716561	SOUVENIR	Nouvelle-Aquitaine	AC	Au plus tard le 28 février 2025
719738	EXCALIBUR II	Nouvelle-Aquitaine	AC	Au plus tard le 28 février 2025
719992	ATALANTE	Nouvelle-Aquitaine	AC	Au plus tard le 28 février 2025
720801	KALIMERO	Nouvelle-Aquitaine	MN	Au plus tard le 28 février 2025
724656	AGORRETA	Nouvelle-Aquitaine	LR	Au plus tard le 28 février 2025
724722	ARC EN CIEL	Nouvelle-Aquitaine	BA	Au plus tard le 28 février 2025
738950	L'AMAZONE	Pays de la Loire	NO	Au plus tard le 28 février 2025
739749	L'AIGUILLON	Nouvelle-Aquitaine	AC	Au plus tard le 28 février 2025
752254	LE SAMARITAIN	Pays de la Loire	NO	Au plus tard le 28 février 2025
768588	SI	Nouvelle-Aquitaine	AC	Au plus tard le 28 février 2025
802063	LE P'TIT LOUP	Nouvelle-Aquitaine	BA	Au plus tard le 28 février 2025
815108	OKATA	Nouvelle-Aquitaine	LR	Au plus tard le 28 février 2025
815511	BAYOTA II	Bretagne	CC	Au plus tard le 28 février 2025
877560	LE SOUVENIR	Nouvelle-Aquitaine	IO	Au plus tard le 28 février 2025
905421	LE YETI	Nouvelle-Aquitaine	BA	Au plus tard le 28 février 2025
914709	SANTA ANNA MARIA	Bretagne	LO	Au plus tard le 28 février 2025
916064	KAB DAVID V	Pays de la Loire	SN	Au plus tard le 28 février 2025
919769	GULF STREAM	Pays de la Loire	YE	Au plus tard le 28 février 2025

922680	TETRIS	Bretagne	AY	Au plus tard le 28 février 2025
922722	ATXIK	Nouvelle-Aquitaine	BA	Au plus tard le 28 février 2025
924693	SAINT-BRIAC II	Bretagne	CC	Au plus tard le 28 février 2025
926606	L'ATOUT II	Bretagne	LO	Au plus tard le 28 février 2025
929938	PETIT GAEL II	Pays de la Loire	YE	Au plus tard le 28 février 2025
930090	TOI ET MOI IV	Nouvelle-Aquitaine	AC	Au plus tard le 28 février 2025
932221	CORALIE	Bretagne	AY	Au plus tard le 28 février 2025
932734	LE MENESTREL	Nouvelle-Aquitaine	BA	Au plus tard le 28 février 2025
934015	STARLIGHT	Bretagne	AY	Au plus tard le 28 février 2025
934786	BELOUGA II	Nouvelle-Aquitaine	IO	Au plus tard le 28 février 2025
899318	LA FILLE DU NORD	Pays de la Loire	NO	Au plus tard le 28 février 2025
935771	CUPIDON II	Bretagne	AY	Au plus tard le 28 février 2025

1.2 – Liste complémentaire de navires, classés par ordre de priorité, pour l'équipement en balise acoustique CETASAVR-DOLPHINFREE en remplacement des navires déclassés sur la liste principale figurant au 1.1, en raison d'une impossibilité d'équipement justifiée auprès de la Direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture.

IMMATRICULATION	NOM DU NAVIRE	REGION	QUARTIER MARITIME
147148	SAINT PIERRE	Nouvelle-Aquitaine	BA
449388	CHA-NA-HE	Nouvelle-Aquitaine	BA
590003	ALEA JACTA EST	Bretagne	VA
623126	CROIX MORAND	Nouvelle-Aquitaine	BA
649308	ENEZ VEUR	Bretagne	GV
655507	YANNICK	Nouvelle-Aquitaine	BA
686638	IBARDIN	Nouvelle-Aquitaine	BA
707671	LE RESSAC	Nouvelle-Aquitaine	LR
712100	LA LUCIOLE	Bretagne	CC
723823	AR DRENECK II	Bretagne	GV
769399	P TIT MAXIME	Pays de la Loire	SN
907993	DAME DE POISSON	Bretagne	AY
935494	LE VAZEN	Bretagne	AY

1.3 – Liste des navires devant s'équiper de dispositif de dissuasion acoustique CETASAVR-PIFIL :

IMMATRICULATION	NOM DU NAVIRE	REGION	QUARTIER MARITIME	DATE D'INSTALLATION DES CAMERAS EMBARQUEES
329710	PHILAU	Bretagne	AY	EQUIPE
365117	PETIT SANTEZ	Bretagne	GV	EQUIPE
403978	L'HORIZON	Nouvelle-Aquitaine	BA	EQUIPE
424712	JUDINE	Bretagne	GV	EQUIPE
424713	CORTO MALTESE II	Pays de la Loire	NO	EQUIPE
424750	CHAT	Nouvelle-Aquitaine	AC	EQUIPE
425281	MARIAL	Pays de la Loire	YE	EQUIPE
425385	AMDORIC	Pays de la Loire	LS	EQUIPE
425431	LES MISERABLES	Pays de la Loire	NO	EQUIPE
425433	AURORE BOREALE I	Pays de la Loire	YE	EQUIPE
453235	LE CAP NO	Pays de la Loire	NO	EQUIPE
487069	ORDAGNA	Nouvelle-Aquitaine	BA	EQUIPE
522627	LOUP DES MERS	Bretagne	CC	EQUIPE
547778	VA-DL-AVANT	Pays de la Loire	NO	EQUIPE
554620	LES OCEANES	Bretagne	LO	EQUIPE
555177	MELLISA	Bretagne	GV	EQUIPE
558996	JUPITER	Nouvelle-Aquitaine	IO	EQUIPE
571476	REFUGE DU PECHEUR	Pays de la Loire	NO	EQUIPE
584485	BUGALE AR MOR	Bretagne	VA	EQUIPE
584830	L'ARCHE D'ALLIANCE	Bretagne	AD	EQUIPE
584846	LES COPAINS D'ABORD	Bretagne	AD	EQUIPE
584924	RAYON VERT	Bretagne	AD	EQUIPE
584926	KELARNEC	Bretagne	AD	EQUIPE
588449	ESPOIR DU MARIN II	Bretagne	VA	EQUIPE
614655	LA BELLADONE	Bretagne	LO	EQUIPE
622969	PORS CARN	Bretagne	GV	EQUIPE
638165	STRINKAD AR MOR	Bretagne	CC	EQUIPE
639185	ORCA	Bretagne	LO	EQUIPE
642579	LE BLONDI	Pays de la Loire	LS	EQUIPE
651910	LE TALION	Nouvelle-Aquitaine	IO	EQUIPE
660842	FLEUR DE SEL	Nouvelle-Aquitaine	IO	EQUIPE
661031	FRUIT DE LA PASSION	Pays de la Loire	LS	EQUIPE
661475	L'OISEAU DES TEMPETES	Pays de la Loire	NO	EQUIPE
678993	MOBY-DICK	Pays de la Loire	LS	EQUIPE
683671	ALBATOR II	Nouvelle-Aquitaine	BA	Au plus tard le 28 février 2025
686070	P'TIT FAILLI	Bretagne	GV	EQUIPE
686371	LA GAVRAISE 2	Bretagne	LO	EQUIPE
686388	L'IROISE	Bretagne	AD	EQUIPE
686894	KRAKEN	Nouvelle-Aquitaine	AC	EQUIPE

690878	NEPTUNE	Bretagne	CC	EQUIPE
707251	ROSEAU DU LAC	Nouvelle-Aquitaine	AC	EQUIPE
707330	LE P'TIT BOGUESE	Pays de la Loire	LS	EQUIPE
707484	MARE LIBERUM	Pays de la Loire	NO	EQUIPE
715684	PARADISIO	Pays de la Loire	LS	EQUIPE
716720	MAJOUR II	Nouvelle-Aquitaine	IO	EQUIPE
720667	ARMANDECHE	Pays de la Loire	LS	EQUIPE
724058	VISAYAS	Bretagne	CC	EQUIPE
724168	FRUIT DU LABEUR	Nouvelle-Aquitaine	MN	EQUIPE
724206	JOKER II	Nouvelle-Aquitaine	BA	EQUIPE
724721	AQUILA	Nouvelle-Aquitaine	BA	EQUIPE
730713	L'EOLE III	Nouvelle-Aquitaine	AC	EQUIPE
730718	MESTELN	Bretagne	AD	EQUIPE
738693	OCEANE III	Nouvelle-Aquitaine	AC	EQUIPE
750359	L'AIGLE DES MERS	Nouvelle-Aquitaine	MN	EQUIPE
750694	PERZEL II	Bretagne	CC	EQUIPE
775437	LE GAVROCHE	Nouvelle-Aquitaine	BA	EQUIPE
777686	JOHAN-JE 2	Nouvelle-Aquitaine	MN	EQUIPE
783509	LE CAP-HORN II	Nouvelle-Aquitaine	LR	Au plus tard le 28 février 2025
783510	VOLUNTAS DEI	Nouvelle-Aquitaine	AC	Au plus tard le 28 février 2025
783655	HANLEY	Pays de la Loire	LS	EQUIPE
787312	BLACK AND WHITE	Nouvelle-Aquitaine	IO	EQUIPE
846710	MINO	Nouvelle-Aquitaine	MN	EQUIPE
864281	L'EDEN	Pays de la Loire	LS	EQUIPE
864741	ALCATRAZ	Nouvelle-Aquitaine	BA	EQUIPE
886670	ANNA MAMM MARI	Nouvelle-Aquitaine	AC	EQUIPE
895479	AR GUEVEL II	Bretagne	AD	EQUIPE
895517	L'AUORE BOREALE	Bretagne	AD	EQUIPE
899970	TRAGAN II	Bretagne	CC	EQUIPE
900361	MISANA	Bretagne	LO	EQUIPE
900468	IZEL VOR II	Bretagne	LO	EQUIPE
905385	GOAPER	Bretagne	GV	Au plus tard le 28 février 2025
909453	MAB EOL II	Bretagne	LO	EQUIPE
909457	YOUL VAT	Bretagne	AY	EQUIPE
918500	L'ASTROLABE	Pays de la Loire	LS	EQUIPE
918517	KEINVOR II	Bretagne	AY	EQUIPE
918542	L'ANGELOT	Pays de la Loire	LS	EQUIPE
918549	MENDIANT DE LA MER	Pays de la Loire	LS	EQUIPE
919770	MANOLIE	Pays de la Loire	LS	EQUIPE
919804	MAMMOUTH	Pays de la Loire	YE	EQUIPE
922261	COEUR DE MARIN III	Pays de la Loire	NO	EQUIPE
922296	FLEUR OCEANE	Pays de la Loire	NO	EQUIPE
922650	POINT FINAL	Nouvelle-Aquitaine	BA	EQUIPE

924833	GUEVELLEZED II	Bretagne	LO	EQUIPE
925376	L'AVENTURIER	Bretagne	AD	EQUIPE
932286	L'ACCALMIE II	Nouvelle-Aquitaine	BA	EQUIPE
932687	EX NIHILO	Nouvelle-Aquitaine	AC	EQUIPE
932688	LE SOLITAIRE II	Nouvelle-Aquitaine	AC	Au plus tard le 28 février 2025
934247	ALGANN	Bretagne	CC	EQUIPE
934711	ROUANEZ AN ARVOR	Bretagne	LO	EQUIPE
934932	SKETAN	Bretagne	MX	EQUIPE
935224	L'ENTETE II	Pays de la Loire	NO	EQUIPE
937114	KITTARA II	Nouvelle-Aquitaine	BA	EQUIPE
937260	CAMELYS	Pays de la Loire	YE	EQUIPE

Annexe 2 : Listes des navires de pêche qui doivent respecter les obligations de l'article 3 et 7 de l'arrêté du 13 décembre 2024 pour l'amélioration de la collecte de données sur les captures accidentelles de mammifères marins par caméras embarquées. Le délai maximal d'installation est précisé dans la colonne « DATE BUTOIR D'INSTALLATION DE L'EQUIPEMENT »

2.1 – Liste des fileyeurs

IMMATRICULATION	NOM DU NAVIRE	REGION	QUARTIER MARITIME	DATE BUTOIR D'INSTALLATION DE L'EQUIPEMENT
114907	LE VIEUX LOUP	Nouvelle-Aquitaine	BA	EQUIPE
280032	KROG E BARZ	Bretagne	LO	Au plus tard le 31 mars 2025
280046	CHAUMIERE DE LA MER	Bretagne	VA	Au plus tard le 30 octobre 2025
287904	L'UNIVERS	Nouvelle-Aquitaine	IO	EQUIPE
307351	DISHUAL	Bretagne	GV	Au plus tard le 30 octobre 2025
319742	PEU-TIT-OMS	Nouvelle-Aquitaine	MN	EQUIPE
329710	PHILAU	Bretagne	AY	Au plus tard le 31 mars 2025
358586	ANNABELLA	Nouvelle-Aquitaine	MN	EQUIPE
424713	CORTO MALTESE II	Pays de la Loire	NO	Au plus tard le 30 octobre 2025
424750	CHAT	Nouvelle-Aquitaine	AC	Au plus tard le 30 octobre 2025
425281	MARIAL	Pays de la Loire	YE	Au plus tard le 31 mars 2025
425299	FLEUR D'AJONC	Bretagne	CC	EQUIPE
425329	MIREN	Bretagne	LO	EQUIPE
425431	LES MISERABLES	Pays de la Loire	NO	Au plus tard le 31 mars 2025
425433	AURORE BOREALE I	Pays de la Loire	YE	Au plus tard le 31 mars 2025
427209	L'OCEMERY	Bretagne	CC	EQUIPE
460820	MORGANE	Bretagne	GV	Au plus tard le 30 octobre 2025
517534	MALDEYVINE	Bretagne	VA	Au plus tard le 30 octobre 2025
554137	STENY	Bretagne	GV	EQUIPE
554620	LES OCEANES	Bretagne	LO	Au plus tard le 30 octobre 2025
558996	JUPITER	Nouvelle-Aquitaine	IO	Au plus tard le 30 octobre 2025
571469	LE P'TIT BOSCO	Pays de la Loire	NO	Au plus tard le 30 octobre 2025
571476	REFUGE DU PECHEUR	Pays de la Loire	NO	Au plus tard le 30 octobre 2025
571972	KAREK DU 3	Bretagne	CC	EQUIPE
584830	L'ARCHE D'ALLIANCE	Bretagne	AD	Au plus tard le 30 octobre 2025
594934	LE PETIT PRINCE	Nouvelle-Aquitaine	BA	EQUIPE
614655	LA BELLADONE	Bretagne	LO	Au plus tard le 30 octobre 2025

622969	PORS CARN	Bretagne	GV	Au plus tard le 30 octobre 2025
633323	GWEN HA DU	Bretagne	AY	EQUIPE
638179	L'ENFANT TERRIBLE	Nouvelle-Aquitaine	BA	Au plus tard le 30 octobre 2025
642412	PASSE PARTOUT	Bretagne	AD	EQUIPE
642579	LE BLONDI	Pays de la Loire	LS	Au plus tard le 30 octobre 2025
660842	FLEUR DE SEL	Nouvelle-Aquitaine	IO	Au plus tard le 30 octobre 2025
661246	LA GALERE 2	Nouvelle-Aquitaine	BA	Au plus tard le 30 octobre 2025
661478	LA LAMBADA	Nouvelle-Aquitaine	MN	EQUIPE
678993	MOBY-DICK	Pays de la Loire	LS	Au plus tard le 30 octobre 2025
683138	ELIMAE	Bretagne	CC	Au plus tard le 30 octobre 2025
683671	ALBATOR II	Nouvelle-Aquitaine	BA	EQUIPE
686357	GWENKEROLIE	Bretagne	LO	EQUIPE
686371	LA GAVRAISE 2	Bretagne	LO	Au plus tard le 30 octobre 2025
686388	L'IROISE	Bretagne	AD	EQUIPE
686894	KRAKEN	Nouvelle-Aquitaine	AC	Au plus tard le 30 octobre 2025
686911	PETIT LOIC	Nouvelle-Aquitaine	AC	EQUIPE
690937	AZKARRA	Bretagne	MX	Au plus tard le 30 octobre 2025
707251	ROSEAU DU LAC	Nouvelle-Aquitaine	AC	Au plus tard le 30 octobre 2025
707484	MARE LIBERUM	Pays de la Loire	NO	Au plus tard le 30 octobre 2025
711794	JEANNOT	Nouvelle-Aquitaine	LR	Au plus tard le 31 mars 2025
715684	PARADISIO	Pays de la Loire	LS	Au plus tard le 31 mars 2025
716561	SOUVENIR	Nouvelle-Aquitaine	AC	EQUIPE
716720	MAJOUB II	Nouvelle-Aquitaine	IO	Au plus tard le 31 mars 2025
719738	EXCALIBUR II	Nouvelle-Aquitaine	AC	EQUIPE
719992	ATALANTE	Nouvelle-Aquitaine	AC	Au plus tard le 30 octobre 2025
720667	ARMANDECHE	Pays de la Loire	LS	Au plus tard le 31 mars 2025
720801	KALIMERO	Nouvelle-Aquitaine	MN	Au plus tard le 31 mars 2025
724206	JOKER II	Nouvelle-Aquitaine	BA	EQUIPE
724722	ARC EN CIEL	Nouvelle-Aquitaine	BA	EQUIPE
730713	L'EOLE III	Nouvelle-Aquitaine	AC	Au plus tard le 30 octobre 2025
738693	OCEANE III	Nouvelle-Aquitaine	AC	EQUIPE
739749	L'AIGUILLON	Nouvelle-Aquitaine	AC	EQUIPE
750359	L'AIGLE DES MERS	Nouvelle-Aquitaine	MN	Au plus tard le 30 octobre 2025
752254	LE SAMARITAIN	Pays de la Loire	NO	Au plus tard le 30 octobre 2025

768588	SI	Nouvelle-Aquitaine	AC	Au plus tard le 30 octobre 2025
775437	LE GAVROCHE	Nouvelle-Aquitaine	BA	EQUIPE
777686	JOHAN-JE 2	Nouvelle-Aquitaine	MN	EQUIPE
783509	LE CAP-HORN II	Nouvelle-Aquitaine	LR	EQUIPE
783510	VOLUNTAS DEI	Nouvelle-Aquitaine	AC	EQUIPE
787312	BLACK AND WHITE	Nouvelle-Aquitaine	IO	EQUIPE
802063	LE P'TIT LOUP	Nouvelle-Aquitaine	BA	EQUIPE
815511	BAYOTA II	Bretagne	CC	EQUIPE
877560	LE SOUVENIR	Nouvelle-Aquitaine	IO	Au plus tard le 30 octobre 2025
886670	ANNA MAMM MARI	Nouvelle-Aquitaine	AC	Au plus tard le 30 octobre 2025
899970	TRAGAN II	Bretagne	CC	Au plus tard le 31 mars 2025
900468	IZEL VOR II	Bretagne	LO	Au plus tard le 31 mars 2025
905421	LE YETI	Nouvelle-Aquitaine	BA	Au plus tard le 30 octobre 2025
909453	MAB EOL II	Bretagne	LO	Au plus tard le 30 octobre 2025
914709	SANTA ANNA MARIA	Bretagne	LO	Au plus tard le 31 mars 2025
916064	KAB DAVID V	Pays de la Loire	SN	Au plus tard le 30 octobre 2025
918549	MENDIANT DE LA MER	Pays de la Loire	LS	Au plus tard le 31 mars 2025
919769	GULF STREAM	Pays de la Loire	YE	Au plus tard le 30 octobre 2025
919770	MANOLIE	Pays de la Loire	LS	Au plus tard le 30 octobre 2025
922296	FLEUR OCEANE	Pays de la Loire	NO	Au plus tard le 30 octobre 2025
922680	TETRIS	Bretagne	AY	Au plus tard le 30 octobre 2025
922722	ATXIK	Nouvelle-Aquitaine	BA	Au plus tard le 30 octobre 2025
924693	SAINT-BRIAC II	Bretagne	CC	EQUIPE
924833	GUEVELLEZED II	Bretagne	LO	Au plus tard le 31 mars 2025
926606	L'ATOUT II	Bretagne	LO	EQUIPE
929938	PETIT GAEL II	Pays de la Loire	YE	EQUIPE
930090	TOI ET MOI IV	Nouvelle-Aquitaine	AC	Au plus tard le 31 mars 2025
932221	CORALIE	Bretagne	AY	Au plus tard le 30 octobre 2025
932687	EX NIHILO	Nouvelle-Aquitaine	AC	Au plus tard le 31 mars 2025
932688	LE SOLITAIRE II	Nouvelle-Aquitaine	AC	EQUIPE
932734	LE MENESTREL	Nouvelle-Aquitaine	BA	Au plus tard le 30 octobre 2025
934015	STARLIGHT	Bretagne	AY	EQUIPE
934247	ALGANN	Bretagne	CC	Au plus tard le 30 octobre 2025

934711	ROUANEZ AN ARVOR	Bretagne	LO	Au plus tard le 31 mars 2025
934786	BELOUGA II	Nouvelle-Aquitaine	IO	Au plus tard le 30 octobre 2025
935224	L'ENTETE II	Pays de la Loire	NO	Au plus tard le 31 mars 2025
935771	CUPIDON II	Bretagne	AY	EQUIPE
937260	CAMELYS	Pays de la Loire	YE	Au plus tard le 30 octobre 2025

2.2 – Liste des chalutiers

IMMATRICULATION	NOM DU NAVIRE	REGION	QUARTIER MARITIME	DATE D'INSTALLATION DE S CAMERAS EMBARQUEES
555502	TANGAROA	Pays de la Loire	SN	Au plus tard le 31 mars 2025
683490	SANAGA	Nouvelle-Aquitaine	BA	Au plus tard le 30 octobre 2025
684904	ABLETTE	Pays de la Loire	LS	Au plus tard le 30 octobre 2025
685785	MAGAYANT	Pays de la Loire	SN	Au plus tard le 31 mars 2025
691951	LA ROUMASSE	Pays de la Loire	LS	Au plus tard le 30 octobre 2025
719993	LE NATIF II	Pays de la Loire	LS	Au plus tard le 30 octobre 2025
753364	LE GALERIEN	Pays de la Loire	LS	Au plus tard le 30 octobre 2025
753550	HARISSA	Pays de la Loire	LS	Au plus tard le 30 octobre 2025
878368	NAUSICAA	Pays de la Loire	SN	Au plus tard le 30 octobre 2025
899847	SAINT JEAN PPN	Nouvelle-Aquitaine	BA	Au plus tard le 30 octobre 2025
912362	NAONED	Bretagne	LO	Au plus tard le 31 mars 2025
924816	ANNYTIA	Bretagne	LO	Au plus tard le 30 octobre 2025
924817	CARMALIA	Bretagne	LO	Au plus tard le 30 octobre 2025
934925	LE DOLMEN	Bretagne	LO	Au plus tard le 31 mars 2025
Navire à définir				Au plus tard le 30 octobre 2025